



Projet Educatif 2022-2023

Dossier élaboré par Christelle Alilat
Responsable enfance/Jeunesse

1- Présentation

2- L'accueil périscolaire

3- L'Accueil extra-scolaire

Objectifs

Accueil des 3-6 ans

Accueil des 7-11 ans

Accueil séjour court

Evaluation

4- L'accueil des ados

5- La Cyber-base et clubs sportifs

Projet éducatif

Accueil des 3-17ans

Commune de Pruniers-en-Sologne

Collectivité organisatrice: Commune de Pruniers-en-Sologne

Mairie, Place des Anciens-Combattants

41200 Pruniers en Sologne

Tel : 02 54 96 60 53

Fax : 02 54 96 64 48

Les objectifs éducatifs de la collectivité concernant ces contrats sont les suivants :

La commune accueille en en période de vacances, les mercredis, durant le temps périscolaire tous les enfants et adolescents scolarisés de façon à ce qu'ils intègrent au mieux durant leurs temps de loisirs :

- Permettre aux jeunes de la commune d'avoir accès aux équipements à leur disposition.
- Avoir une réponse adaptée aux besoins des familles.
- Impliquer les enfants, les jeunes et leur famille dans la mise en place d'actions et de projet pour la commune.
- Rechercher l'épanouissement et l'intégration dans la société des enfants et des jeunes en favorisant leur apprentissage à la vie sociale et en les responsabilisant.
- Le respect des droits des enfants.
 - Le respect de l'égalité homme-femme / fille-garçon.
- Le droit aux loisirs pour profiter au mieux des périodes de vacances.
- Une conception égalitaire et participative du social (*vie collective, relation au groupe*)...

Les lieux privilégiés de réalisation de ces valeurs sont :

- l'accueil de Loisirs
- l'accueil Ados
- l'accueil périscolaire
- la halte-garderie
- la cyber-base (salle informatique)
- la bibliothèque
- les associations sportives et culturelles.

Principaux objectifs opérationnels :

- Proposer aux enfants et aux jeunes des lieux d'accueil privilégiés permettant à chacun de bien vivre les temps péri-scolaires et extra-scolaires.
- Donner sa place à chaque enfant, en lui permettant d'exprimer des choix.
- Etre attentif aux besoins de l'enfant et savoir l'écouter.
- Intégrer les enfants en respectant leurs différences dans une situation de vie collective basée sur l'écoute et le respect mutuel.

- Faire découvrir à l'enfant son environnement naturel et culturel pour qu'il puisse le respecter et l'exploiter de façon rationnelle.
- Contribuer favorablement au développement physique et citoyen de l'enfant en l'orientant vers une démarche autonome.
- Permettre l'accès pour tous à des activités, culturelles, sportives et artistiques.

Identification des besoins et des attentes des enfants et des adolescents

- Proposer dans la mesure du possible des horaires d'ouvertures correspondant aux horaires de travail des parents.
- Proposer des activités diversifiées (culturelles, sportives...) et qui répondent aux objectifs éducatifs de l'organisateur.

Population de Pruniers-en-Sologne

La commune de Pruniers-en-Sologne regroupe 2 385 habitants (*population officielle au 01.01.2015*). Commune rurale du Loir-et-Cher, sa superficie est de 43,84 km². La commune se compose d'un centre bourg et de 64 lieux-dits. Sa densité est de 48,54 habitants au km².



L'accueil périscolaire



La pause méridienne

Un projet pédagogique « pause méridienne » a été élaboré, permettant un accueil convivial et adapté au rythme chrono-biologique de l'enfant.

Les objectifs sont les suivants :

- Proposer un accueil éducatif
- Favoriser un temps de repas plus long
- Développer l'autonomie de l'enfant en lui laissant des choix
- Responsabiliser l'enfant
- Avoir des lieux abrités et conviviaux
- Avoir un accueil agréable et pouvant répondre aux besoins de chacun
- Eviter à l'enfant d'être deux heures dehors surtout en cas de mauvais temps ou grosses chaleurs.

Quatre pôles d'activités sont ouverts à tous et sans obligation :

- Salle TV (dessins animés adaptés à l'âge)
- Salle coloriage
- Atelier manuel
- Récréation

Les enfants se répartissent selon leur choix entre les 4 pôles et la cantine.

En début d'année, la responsable jeunesse explique et distribue le règlement intérieur aux enfants.

Ce règlement avait été discuté, lors de sa première création, avec les enfants.

Certains enfants peuvent demander à pratiquer des activités. L'équipe d'animation en discute en réunion et statue en fonction des possibilités de surveillance et sécurité des enfants.

Les garderies périscolaire

Deux garderies périscolaires, le matin et le soir :

- 1 garderie maternelle avec 2 animateurs
- 1 garderie primaire avec 2 animateurs et une salle double.

Tous les ans, une association organise l'arbre de Noël des enfants et achète des jeux et jouets qui seront répartis dans les différentes salles du centre et de la garderie.

Les jeux et jouets sont donc souvent renouvelés, changés, mis au goût du jour et l'équipe d'animation choisit ces jeux et jouets en fonction des demandes, envies et besoins des enfants.

Ex : Rollers, skates, raquettes de tennis, panier de basket, jeux de société, jouets etc. ...

Locaux :

Les primaires : deux salles sont à disposition + une cour.

Les maternelles : une salle et une cour adaptée aux maternelles.

Objectifs pédagogiques :

- Proposer un temps de convivialité et de décompression.
- Permettre à l'enfant de se détendre et de choisir les activités qu'il souhaite faire dans la mesure du possible.

Objectifs opérationnels :

- Laisser le choix aux enfants de faire ou non leurs devoirs.
- Laisser le choix aux enfants de jouer ou non.
- Mettre jeux, jouets et salle à disposition.

Organisation :

Horaires : 7h15-8h30 / 16h30-18h15

Les enfants prennent leur goûter à la garderie et ont ensuite le choix de jouer dehors ou dans la salle.



L'accueil extra-scolaire Vacances et Mercredis



L'Accueil de Loisirs

Objectifs pédagogiques :

- Développer l'autonomie de l'enfant
- Responsabiliser l'enfant
- Développer la citoyenneté de l'enfant au travers des échanges et des jeux entre camarades
- Développer de façon ludique les connaissances de l'enfant.

Les activités des mercredis et les séjours de l'accueil de loisirs, sont principalement axés sur des thèmes servant de support de travail. Ils sont proposés par les animateurs, et tiennent compte en partie des demandes des enfants (boîte à idées...).

Le thème servira de fil conducteur pour l'animateur dans l'élaboration de son projet et dans le choix des activités et des sorties. Les animateurs pourront y travailler en équipe.

L'équipe définira l'intérêt pédagogique et éducatif du thème choisi.

Le thème permet également des échanges et interactions entre les différents groupes d'âge ou avec d'autres accueils de loisirs.

- Les plus grands peuvent faire des démonstrations aux plus petits (ex : micro-fusées...).
- Les enfants de tous les âges peuvent travailler ensemble (spectacles de percussion pour les 3-12 ans)...
- Concours éco-citoyenneté...

Les thèmes proposés :

- Activités scientifiques (découverte des sciences et techniques)
- Découverte d'activités sportives (initiation)
- Environnement
- Activités artistiques
- Activités autour du théâtre
- Activités nature
- Activités musicales (percussion)
- Etc.



L'accueil des 3-6 ans

Objectifs pédagogiques :

- Développer l'autonomie de l'enfant.
- Développer la citoyenneté de l'enfant au travers des échanges et des jeux entre camarades.
- Développer de façon ludique les connaissances de l'enfant.
- Donner envie à l'enfant d'apprendre.

Organisation :

- Activités en relation avec le thème
- Accueil à la carte pour les mercredis
- Pour les séjours, le thème est donné aux familles qui inscrivent leur enfant et reçoivent ensuite un planning d'activités.
- Mise en place des règles de vie sous forme de dessin dans les lieux d'activité
- Sorties prévues plutôt le matin.

Les activités :

Les animateurs proposent des activités en relation avec le thème mais également adaptées aux capacités de l'enfant et à son rythme. Ces activités doivent répondre aux objectifs éducatifs.

Le repas :

Favoriser le développement de l'autonomie de l'enfant grâce au self-service :

➔ Les enfants de 3 ans viennent directement s'asseoir à leur table et mangent sous la surveillance d'un animateur qui les aide et les conseille dans leur apprentissage à manger en collectivité.

➔ A partir de 4 ans, les enfants prennent un plateau avec l'aide d'un animateur qui leur explique et les aide dans le fonctionnement du passage au self-service. Les enfants s'installent à des tables adaptées et mangent sous la surveillance de l'adulte.

➔ A partir de 5-6 ans, les enfants se servent seuls au self-service sous la surveillance de l'animateur et vont s'asseoir à une place de leur choix. Les enfants mangent alors entre eux à des tables de 4 ou 6 enfants.

L'après repas :

Après le repas les enfants de maternelle vont jouer dans une cour adaptée à leur âge (cour de l'école maternelle).

Après ½ heure de jeu, les 3 ans, et les 4 ans qui le souhaitent, vont au dortoir pour une sieste.

Le dortoir attenant à la salle d'activité permet un réveil échelonné. Lorsque l'enfant se réveille, il rejoint les enfants qui ne dorment pas, dans la salle d'activité. L'enfant peut alors soit :

- Aller dans un coin jeu de son choix.
- Rejoindre une activité en cour dans la salle ou à l'extérieur.

Aménagement des locaux :

Pour les mercredis :

- Aménagement de la salle pour un accueil de maternelle (tapis, coin jeux...)
- Utilisation du dortoir adjacent à la salle
- Utilisation de la cour de l'école maternelle
- Utilisation des jeux de cour et vélos de l'école maternelle.

Pour les petites vacances :

Aménagement adapté et très fonctionnel dans le hall de la maternelle (accès direct aux toilettes, à la cour et au dortoir).

Pour le mois de juillet :

Utilisation des salles, dortoirs et cour de la maternelle.

L'accueil des 7-11 ans

- Activités en relation avec les thèmes.
- Accueil à la carte pour les mercredis.
- Pour les séjours, le thème est donné aux familles qui inscrivent leur enfant et reçoivent ensuite un planning d'activités.

Organisation :

Règles de vie :

Il est demandé aux animateurs d'élaborer et déterminer les règles de vie avec les enfants.

Ex : contrat, affiches ou « processus de réflexion... etc...

Ainsi, l'enfant connaît parfaitement les règles de l'accueil de loisirs et sait que s'il enfreint ces règles, il doit se justifier, avoir une discussion, s'excuser et réfléchir au préjudice qu'il a occasionné.

Repas :

Le restaurant scolaire est un self-service et les enfants peuvent manger par table de 4 ou 6 sous la surveillance de l'équipe d'animation.

➔ Responsabilisation des enfants, moment de tranquillité où ils peuvent se retrouver selon leurs affinités.

L'après repas :

Ce moment doit aussi être un moment de jeux et pourquoi pas d'activités mais seulement si l'enfant le demande.

Ex : continuer la fabrication d'un déguisement, faire des scoubidous, lire etc...

Une salle d'activités est mise à disposition pour ce moment précis. L'animateur peut proposer sans imposer, ou installer une activité dans laquelle les enfants peuvent parfaitement être en autonomie.

Séjour court

Un séjour court est systématiquement organisé en juillet pour les CM1-CM2

Une thématique est choisie et proposée aux familles. La durée du séjour varie de 4 à 5 jours.

Le séjour court est souvent un séjour en inter-centre organisé par L'ADCL (Association de Développement des Centres de Loisirs).

L'objectif du séjour court :

- Développer l'autonomie de l'enfant.
- Permettre aux enfants de la commune d'interagir avec des enfants d'autres communes, autour d'un thème commun.
- Créer du lien

Organisation :

- La directrice et l'ADCL organisent l'accueil et les ateliers
- La directrice et les animateurs préparent et organisent l'intendance.
- Les animateurs préparent le projet d'animation, les activités, la vie collective et les veillées du séjour.



Evaluation

Evaluation :

Tout au long de l'année, des réunions de travail et d'évaluation sont mises en place pour :

- L'accueil de loisirs
- La garderie périscolaire
- La pause méridienne.

Ces réunions permettent de mettre en avant les points négatifs et les points positifs de tous ces temps d'activités.

Des améliorations sont apportées en s'appuyant toujours sur les besoins de l'enfant, la qualité de l'accueil et les objectifs pédagogiques des différents projets.



illustrations.fr

L'Accueil Ados

Le Centre Adolescents organise des activités de loisirs et des sorties à l'intention des jeunes. Les adolescents sont réunis en un seul groupe d'âge (de 11 à 17 ans) dans une situation de vie collective basée sur l'écoute et le respect mutuel établi par un contrat moral collectif.

Les activités se déroulent toute la journée ou de 13 h 30 à 17 h 30, selon le planning établi par la direction, l'équipe d'animation et les adolescents. Le centre ados est ouvert chaque vacances exceptée en août et pour Noël.

Les objectifs :

- Proposer aux adolescents des séjours attractifs et abordables permettant à chacun de s'impliquer dans ses vacances et ses moments de loisirs au lieu des risques d'errances ou de dégradations dans la commune.
- Etre attentif aux besoins de l'adolescent et favoriser son développement et son bien-être physique.
- Intégrer les adolescents en respectant leurs différences dans une situation de vie collective basée sur l'écoute et le respect mutuel.

Les jeunes doivent avoir envie de venir au Centre Adolescents et doivent pouvoir s'y sentir bien. Pour cela, il fonctionne à la carte et les jeunes s'inscrivent sur les sorties et activités de leur choix. Celle-ci sont prioritairement basées sur les demandes des jeunes. Les animateurs sont chargés de mettre en place des projets d'activités qui découlent du projet pédagogique et du projet éducatif. Le Centre Adolescents doit travailler en cohérence et en complémentarité des collèges et lycées. Le Centre Adolescents possède du matériel sportif et pédagogique.

Le personnel et les qualifications respectent la réglementation d'encadrement en vigueur. Les animateurs B.A.F.A sont dirigés par un Directeur B.A.F.D. ou équivalent. Les activités physiques et sportives sont soit encadrées par un employé de la commune possédant un Brevet d'Etat, soit dispensées par une association compétente possédant dans son personnel un Brevet d'Etat.

Le Centre Adolescents occupe le complexe de la salle informatique comprenant la salle informatique, une salle annexe, un préau, des sanitaires, une cour fermée. Les différentes structures exploitables sur la commune sont :

- | | |
|------------------------------------|---|
| - Le stade | |
| - Les courts de tennis | |
| - Le petit square | L'accueil Ados |
| - La salle des associations | possède du matériel sportif et pédagogique |
| - La médiathèque | pour les jeux d'intérieur et d'extérieur |
| - L'étang | |
| - La forêt jouxtant l'étang | |

Le Centre Adolescents reçoit les subventions complémentaires de la C.A.F. car il possède **un Label de Qualité**.

Avant chaque séjour, la direction et l'équipe d'animation préparent et composent leur projet pédagogique avec des objectifs en cohérence avec ceux du projet éducatif. La direction est chargée de l'information des familles, du recrutement des animateurs, de la participation des animateurs à l'écriture du projet pédagogique. Elle veille également à tout mettre en œuvre pour la sécurité physique et morale des adolescents.

Les modalités d'évaluation sont réalisées par un suivi pédagogique de l'équipe d'animation par le directeur, par une étude de l'avancée des objectifs pédagogiques par les animateurs et par le directeur selon un tableau de pilotage.



La Cyber-base

La cyber-base est un lieu de proximité à destination de tous les publics, où chacun peut accéder à Internet, s'initier et se perfectionner à l'utilisation de l'informatique grâce à la mise à disposition d'équipements complets et performants. Les animateurs assistent les personnes dans leur évolution en proposant des ateliers variés d'initiation ou de perfectionnement, ils peuvent apporter un accompagnement individuel ou une aide spécifique dans le cadre de projets ou de problèmes particuliers.

La structure accueille les enfants et jeunes de la commune dans le cadre scolaire et activités de loisirs.

En 2010, la salle a reçu le Label Cyber-Base et les créneaux d'ouverture ont été élargis.

Personnel : 1 animateur informatique

Matériel : 16 ordinateurs, un TBI, 1 imprimante, 2 scanners, 10 webcams

Horaires d'accueil : lundi : 16h30-18h30

Vendredi : 15h30-17h30

Les clubs sportifs

Pour le club de Foot, il y a environ 120 enfants licenciés entre 6 et 13 ans. Les entraînements se déroulent le vendredi après l'école et le mercredi après-midi. Les matchs se déroulent le samedi après-midi sauf durant les vacances scolaires.

Afin de permettre aux enfants venant à l'accueil de loisirs de profiter du club de foot, deux animateurs du centre de loisirs accompagnent les enfants inscrits, au club, les mercredis soirs à 17h00.

Pour le club de tennis, les cours se déroulent, 4 cours le mercredi, 2 cours le jeudi et un le vendredi soir.

On compte une trentaine de participants.

Tout comme le foot, le tennis ne fonctionne pas lors des vacances scolaires mais les enfants venant à l'accueil de loisirs peuvent également en profiter le mercredi, un animateur tennis venant les chercher et les ramener au centre.